



## **ENTREVUE AVEC L'EQUIPE DE PREFIGURATION** **DU SERVICE A COMPETENCE NATIONALE (SCN)**

Le Directeur du SCPTS, M. ANGELINO souhaitait nous rencontrer afin de nous présenter le projet du nouveau Service à Compétence Nationale (SCN) dont il a été nommé le Préfigurateur.

La réunion s'est tenue par visio-conférence entre le site d'Ecully et les locaux de la DRCPN à Paris, le jeudi 14 novembre 2019 de 14h30 à 16h30.

L'équipe de Préfiguration présente :

- M. ANGELINO, Chef du SCPTS, Préfigurateur SCN
- M. BEAUD, Attaché Principal, SCPTS, chargé de mission SCN
- M. SCHAAD, Directeur Adjoint INPS
- Mme JANIN, Technicienne Principale, SCPTS

Le SNPPS était représenté par :

- M. Benjamin GAYRARD, Secrétaire Général
- M. Michel BRUNET, Secrétaire Général Adjoint
- M. Alain STEVANOVITCH, Secrétaire National chargé des dossiers INPS
- M. Mickaël VINARD, Secrétaire National chargé de la Communication des régions
- Mme Laetitia HEBERT, Trésorière
- M. Eric MORA, Secrétaire National chargé de la Communication Nationale

Après un rapide tour de table de présentation, l'équipe de préfiguration nous présente le programme. M. ANGELINO pour donner sa vision globale du projet (organisationnelle et fonctionnelle), M. SCHAAD pour la partie INPS et M. BEAUD pour la partie structurelle du SCN. Le SCN devra être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **Une fusion du SCPTS et de l'INPS, pourquoi ?**

La structure actuelle pose un problème de lisibilité sur les compétences respectives des deux entités : un établissement public qui ne gère pas sa masse salariale et un rôle du SCPTS peu clair. De plus la répartition en deux entités indépendantes limitait leur capacité de négociation budgétaire.

Suite à une question de notre part, l'équipe de préfiguration nous précise qu'il s'agit d'une ré-internalisation et non fusion-remplacement. L'INPS est intégré au SCN mais pas dissout.

Cette fusion a pour ambition de créer une entité forte au regard des autres partenaires (Gendarmerie, Magistrature, etc.) en créant une entité qui regroupera l'INPS, le SCPTS et qui sera rattachée directement au DGPN.

M. ANGELINO précise que cette fusion n'a pas été envisagée pour pallier des défauts de performance du SCPTS ou de l'INPS mais pour réunir les qualités de ces deux entités. L'idée est de former une grande force de l'Investigation afin que la PTS devienne dans le

futur une grande Direction de Police Nationale.

**Les objectifs :**

- Meilleur pilotage de la Criminalistique (optimisation de la chaîne Criminalistique).
- Prioriser la Recherche et le Développement
- Développer une stratégie immobilière
- Protection de l'Expert
- Accompagnement du personnel

Le fonctionnement choisit pour cette préfiguration est celle du mode « Projet » avec des objectifs définis, une répartition de ces derniers dans différents groupes de travail (G.T) et des délais fixés.

L'équipe de préfiguration insiste sur sa volonté de travailler dans la plus grande transparence en informant régulièrement l'ensemble des personnels de la filière. Elle souhaite aussi ouvrir à tous la possibilité de prendre part aux travaux des GT.

**Ces groupes de travail vont se concerter sur six thématiques :**

- Structure et gouvernance
- Les métiers
- Les ressources Humaines
- Le budget
- La Qualité
- Juridique et Réglementation

Pour l'instant, les pilotes de ces GT sont en cours de sélection et seront composés d'un binôme SCPTS et INPS.

Un appel à candidature est d'ores et déjà lancé pour les agents de tous corps et tous grades qui souhaite rejoindre ces groupes de travail sur la page « communauté PTS de l'intranet ».

Un référent syndical pourra également être nommé pour certaines thématiques sensibles.

Une large communication va être déployée pour suivre l'avancée des travaux. Il est également possible de contacter l'équipe de préfiguration par le biais de leur messagerie fonctionnelle.

Les informations diffusées sur la page « préfiguration » de l'onglet « Communauté PTS » de l'intranet fera l'objet d'une mise à jour quotidienne.

Enfin l'équipe de préfiguration se déplacera dans les services centraux et les laboratoires afin d'animer des réunions d'information à destination des agents.

La première était programmée pour lundi 18 novembre à l'INPS de Toulouse.

Dates des visites suivantes :

SCPTS / SCL le 22/11

LPS Marseille le 26/11

SCPTS / SCL le 03/12

LPS Lyon le 03/12

LPS Paris le 17/12

LPS Lille le 19/12

Des questions ont été soulevées par les membres du BN sur les thèmes suivants :

- La substitution
  - Elle sera renforcée mais ne sera jamais totale selon le Chef du SCPTS. Il y a aussi un manque flagrant d'Ingénieurs pour prendre tous les postes à hautes responsabilités. M. ANGELINO souhaite qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet par les syndicats.
- La formation et la création d'une Ecole de Police Scientifique
  - Pas de terrain ni de situation géographique pour un tel projet. Une antenne de formation devrait être créée à Paris pour assurer la formation initiale d'une partie des agents sur la région parisienne
- Le schéma organisationnel des unités de terrain
  - L'instruction d'emploi présentée aux OS en Juin décrit les missions opérationnelles des services de PTS. Le critère qui sera pris en compte pour évaluer la classification des futurs SDPTS en niveau un ou deux sera l'activité indépendamment de la présence d'un plateau technique. Il n'est pas prévu de fusionner les GEC et les SRIJ mais de faire évoluer les GEC en SDPTS.

Par son rôle de Référent Syndical, le SNPPS portera la voix collective des Agents dans les travaux des GT mais l'implication de chacun dans ces GT est primordiale.

Nous invitons les personnels désireux de participer à cette préfiguration à candidater massivement afin d'assurer que la voix des personnels sera représentée également à titre individuelle au cours des travaux.

Le Secrétariat Général

**Le SNPPS, seul syndicat de scientifiques pour les scientifiques !**